



NOTE D'INFORMATION

n° 20.31 – Septembre 2020

En 2017-2018, les absences pour raison de santé des enseignants du secteur public dépendent de la période de l'année et peu du jour de semaine

► Au cours de l'année scolaire 2017-2018, environ un enseignant sur deux relevant du secteur public de l'Éducation nationale a été absent pour raison de santé, pour une durée moyenne d'environ 9 jours (hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés). Ainsi, en moyenne chaque jour ouvré, 5,6 % des enseignants sont absents. Mais les enseignants ne sont pas plus absents que les autres agents de la fonction publique d'État, et ils le sont moins que les agents des fonctions publiques territoriale et hospitalière.

Environ la moitié des absences concerne des arrêts sur des périodes longues (congés de longue durée, congés de longue maladie, congés maternité). L'autre moitié provient de congés de maladie ordinaire (CMO), souvent imprévisibles, et dont la moitié ne dépasse pas trois jours. Aussi, en moyenne chaque jour (hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés), seuls 3 % des enseignants sont absents pour CMO. Ce pourcentage fluctue au cours de l'année scolaire, avec un pic en hiver. En revanche, il reste stable selon les jours de la semaine. Un enseignant sur deux arrêté pendant l'année l'a été au total pour une durée inférieure ou égale à 5 jours. Si près de 80 % des enseignants arrêtés le sont au plus deux fois, 5 % le sont au moins cinq fois dans l'année.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteur : Édouard Maugendre, DEPP-A2
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Anthony Fruchart
e-ISSN 2431-7632

► Dans le cadre du programme interministériel Action Publique 2022, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a défini un plan d'action visant à mieux répondre aux attentes des citoyens. Parmi les mesures du plan, certaines sont considérées comme prioritaires et font l'objet d'un suivi particulier : les objets vie quotidienne (OVQ). Assurer le remplacement des enseignants absents fait partie des 8 OVQ du ministère. Or, parmi l'ensemble des motifs d'absence (formation continue, réunions pédagogiques, activités syndicales, etc.), celui pour raison de santé occupe une place prépondérante et ne peut en général être ni ajourné ni planifié, c'est donc par essence le plus difficile à remplacer. Selon le dernier rapport annuel de la DG AFP de 2019 (voir « Pour en savoir plus »), les enseignants ne sont pas plus absents que l'ensemble de la fonction publique d'État et moins que les agents de la fonction publique territoriale et hospitalière. En effet, sur un champ et un indicateur différents de ceux présentés ici, la DG AFP estime que la part des enseignants absents un jour au cours d'une semaine donnée pour raison de santé en 2018 est de 2,7 % pour les enseignants et la fonction publique d'État contre 4,6 % pour la fonction publique territoriale, 5,1 % pour la fonction publique territoriale et 3,9 % pour le secteur privé. De plus, le nombre moyen de jours d'absence au cours

de l'année 2018, par personne, pour raison de santé est moindre chez les enseignants que dans l'ensemble de la fonction publique d'État, dans les deux autres versants de la fonction publique ainsi que dans le secteur privé.

Un enseignant sur deux arrêté pour raison de santé chaque année

Durant l'année scolaire 2017-2018, presque un enseignant sur deux du secteur public de

l'Éducation nationale (48 %) a eu au moins une absence (ou congé) pour raison de santé, pour une durée cumulée de 9 jours en moyenne par agent (hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés) ► figure 1. Les femmes sont plus absentes que les hommes : 52 % des enseignantes ont été arrêtées au moins une fois, contre 39 % des enseignants. Une femme est en moyenne absente 10,8 jours ouvrés dans l'année contre 6,0 jours pour les hommes. Ces écarts d'occurrence et de durée entre

► 1 Proportion d'enseignants arrêtés et durée moyenne des arrêts au cours de l'année scolaire 2017-2018

		Proportion d'agents arrêtés au moins une fois, en %	Durée cumulée moyenne par agent, hors week-ends, jours fériés et vacances scolaires, en jours ¹
Sexe	Hommes	39,1	6,0
	Femmes	52,0	10,8
Âge	Moins de 30 ans	52,2	9,6
	De 30 à 39 ans	53,6	11,7
	De 40 à 49 ans	44,1	6,8
	Plus de 50 ans	46,5	10,2
Degré d'enseignement	Premier degré	50,8	10,3
	Second degré	46,1	8,6
Ensemble		48,2	9,4

1. Moyenne du nombre de jours d'arrêt cumulé par enseignant, qui prend en compte les enseignants arrêtés comme ceux qui n'ont pas eu de problème de santé.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

hommes et femmes s'expliquent en partie par les congés de maternité et les congés de maladie ordinaire qui leur sont associés. C'est également la raison pour laquelle les trentenaires sont les plus absents (54 % d'entre eux ont connu au moins un arrêt, et la durée moyenne des absences est de 11,7 jours ouvrés). Néanmoins, même parmi les hommes, les enseignants de moins de 40 ans ont plus souvent connu au moins un arrêt que les plus de 40 ans. En revanche, leurs arrêts sont beaucoup plus courts que ceux de leurs collègues les plus âgés : 4,6 jours en moyenne pour les hommes de moins de 40 ans, contre 6,8 pour les hommes de plus de 50 ans, hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés.

Les enseignants du premier degré sont plus souvent arrêtés au moins une fois que leurs collègues du second degré, ce qui s'explique en très grande partie parce que les femmes sont beaucoup plus présentes dans le premier degré (85 % des effectifs) que dans le second (59 %). La différence entre les deux degrés d'enseignement est accentuée par le fait que les femmes de moins de 40 ans sont proportionnellement plus nombreuses dans le premier degré que dans le second (43 % contre 37 %).

Les congés de maladie ordinaire représentent 87 % du nombre d'arrêts

Les congés pour raison de santé regroupent plusieurs types d'arrêts. D'une part, les congés de maladie ordinaire (CMO), qui correspondent à l'arrêt standard prescrit par le professionnel de santé lorsque l'agent est dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. Ces arrêts sont souvent non prévisibles. Les CMO ne peuvent durer plus de 12 mois consécutifs en année glissante et font l'objet d'une journée de carence depuis le 1^{er} janvier 2018, sauf lorsqu'ils constituent une prolongation d'un précédent arrêt. Les absences dues à un CMO constituent l'essentiel du nombre de congés pour raison de santé, soit 87 % des arrêts. Néanmoins, comme ils sont courts, ils ne représentent que 46 % du nombre de jours d'arrêt ► **figure 2**. Les autres congés sont beaucoup moins nombreux.

Les congés pour accident du travail ou maladie professionnelle ont un statut à part, car il s'agit d'événements survenus dans l'exercice des fonctions, ou lors d'un trajet vers l'école ou l'établissement d'exercice. Ils ne représentent qu'un peu plus de 1 % des arrêts pour raison de santé.

Les congés longs se décomposent en congés de longue maladie (CLM) et congés de longue

durée (CLD). Ces congés sont octroyés par un comité médical, pour des maladies graves, et ont une durée maximale de 3 ans (CLM) et 5 ans (CLD). Ils totalisent seulement 3 % des arrêts, mais comme ils durent longtemps, ils totalisent plus du quart du nombre de jours d'arrêt.

Enfin, près d'un arrêt sur 10 est un congé pour accueil d'enfant. Ceux-ci comprennent les congés maternité et ses complications (6 % des arrêts) et les congés de paternité et adoption (près de 3 % des arrêts). La durée des congés maternité dépend du nombre d'enfant à naître et déjà nés : de 16 semaines (pour le premier ou le deuxième enfant, hors naissance multiple) à 46 semaines (pour des triplés ou plus). Le congé de maternité peut être complété par un congé de grossesse pathologique, avant (deux semaines maximum) ou après (quatre semaines maximum), qui concerne environ deux femmes sur trois. Au global, même si leur incidence est faible, les congés maternité totalisent près du quart du nombre de jours d'arrêt.

La moitié des CMO ne dépasse pas trois jours

Si les arrêts dus à une maladie ordinaire sont bien plus fréquents, ils durent moins longtemps que les autres. Ainsi, en moyenne, sur l'année, un CMO durera 9 jours (y compris prolongations lorsqu'elles suivent l'arrêt initial sans interruption) contre 59 jours pour un congé maternité et 151 jours pour un congé long. Mais la moitié des CMO ne dépassent pas 3 jours ► **figure 2**.

Au global, un jour donné, un enseignant arrêté sur deux l'est pour CMO, c'est-à-dire pour un congé de courte durée, et en général non prévisible. En effet, au cours de l'année scolaire 2017-2018, 5,6 % des enseignants sont arrêtés en moyenne chaque jour, hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés. 3 % des enseignants ont été arrêtés pour CMO. Les autres absences concernent essentiellement des motifs de santé à durées longues : congés maternités ou congés longs : 1,1 % et 1,2 % des enseignants respectivement.

En considérant les week-ends, vacances scolaires et jours fériés, où les congés pour raison de santé sont moins fréquents, tous congés confondus, la part d'agents absents un jour donné est réduite d'un point (4,5 % contre 5,6 %), tout comme la part d'agents absents pour CMO : 3 % contre 2,1 % en incluant ces jours non travaillés ► **figure 2**.

Le nombre d'enseignants arrêtés pour CMO fluctue au cours de l'année scolaire et atteint un pic en hiver

Le nombre d'agents arrêtés pour CMO varie beaucoup au cours de l'année alors que celui des agents arrêtés pour un autre motif (les congés longs, les congés pour accident du travail et maladies professionnelles et les congés pour accueil d'enfants) est relativement stable : pour cent enseignants, chaque jour, de 0,2 à 4,4 enseignants sont absents pour CMO contre 1,9 à 2,7 pour l'ensemble des autres motifs ► **figure 3**. Plus précisément, en dehors des vacances scolaires, le nombre d'agents absents pour CMO évolue en dents de scie tout au long de l'année, mais une tendance émerge sur l'ensemble de l'année scolaire : une augmentation constante qui s'amorce dès le début de l'année scolaire (0,9 % des enseignants arrêtés le 4 septembre 2017) pour atteindre un pic de 4,4 % d'enseignants absents pour CMO le 15 décembre 2017.

Cette augmentation s'explique notamment par le fait que la période hivernale est propice aux maladies virales et bactériennes. Après ce pic hivernal commence une diminution progressive du nombre d'agents absents pour CMO jusqu'à la fin de la période scolaire, juste avant le début des vacances estivales le 6 juillet 2018, avec 1,6 % des agents absents ce jour-là. La non-prescription et la non-présentation des arrêts pour maladie ordinaire durant les vacances scolaires induisent un faible nombre d'agents en arrêt pendant la période estivale (du 7 juillet au 31 août 2018), où seulement 0,2 % des enseignants sont absents pour CMO en moyenne. Les besoins en remplacement durant la période hivernale sont donc beaucoup plus importants qu'en début ou en fin d'année scolaire. Sur les cinq dernières années scolaires, ce pic d'enseignants absents s'est produit entre le 15 décembre et le 7 février, hormis pour l'année scolaire 2015-2016 (voir « Pour en savoir plus » - **figure 4**). Cette année-là, le pic d'absence a eu lieu aussi tardivement que le pic de maladies hivernales suivies (syndromes grippaux et de gastro-entérites, fourni par le réseau Sentinelles) le 18 mars.

Ce pic est différent selon les régions académiques

Le pic « hivernal » ne se produit pas en même temps dans les différentes régions académiques. Parmi les treize régions académiques, cinq ont le pic hivernal avant les vacances de Noël, comme pour la

► 2 Données de cadrage relatives aux congés pour raison de santé des enseignants selon le type de congés, pour l'année scolaire 2017-2018

Congé pour raison de santé	Répartition du nombre d'arrêts, en %	Répartition du nombre de jours d'arrêt, en %	Durée médiane d'un arrêt, en jours ¹	Durée moyenne d'un arrêt, en jours ¹	Pourcentage d'agents absents un jour donné	Pourcentage d'agents absents un jour donné, hors week-ends, jours fériés et vacances scolaires
Maladie ordinaire	86,8	46,2	3,0	8,8	2,1	3,0
Congé maternité	6,4	22,8	28,0	58,8	1,0	1,1
Congé long	3,0	26,9	126,0	151,1	1,2	1,2
Paternité ou adoption	2,5	0,9	2,0	5,8	0,0 (2)	0,1
Maladie professionnelle ou accident du travail	1,3	3,3	11,0	42,2	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100,0	3,0	16,6	4,5	5,6

Lecture : au cours de l'année scolaire 2017-2018, un congé de maladie ordinaire a duré en moyenne 8,8 jours. En moyenne, chaque jour (y compris week-end, jours fériés et vacances scolaires), 2,1 % des agents sont absents pour CMO. La durée médiane est de 3 jours, ce qui veut dire que la moitié des CMO a duré moins de 3 jours, l'autre moitié plus.

1. La durée affichée ici n'est pas la durée totale d'un arrêt, mais sa durée restreinte à l'année scolaire. Ainsi, un congé de longue durée commençant en 2016 et se terminant en 2019 durera 365 jours au cours de l'année scolaire 2017-2018. Par ailleurs, si deux congés se suivent sans interruption, ils sont considérés comme une seule période d'arrêts.

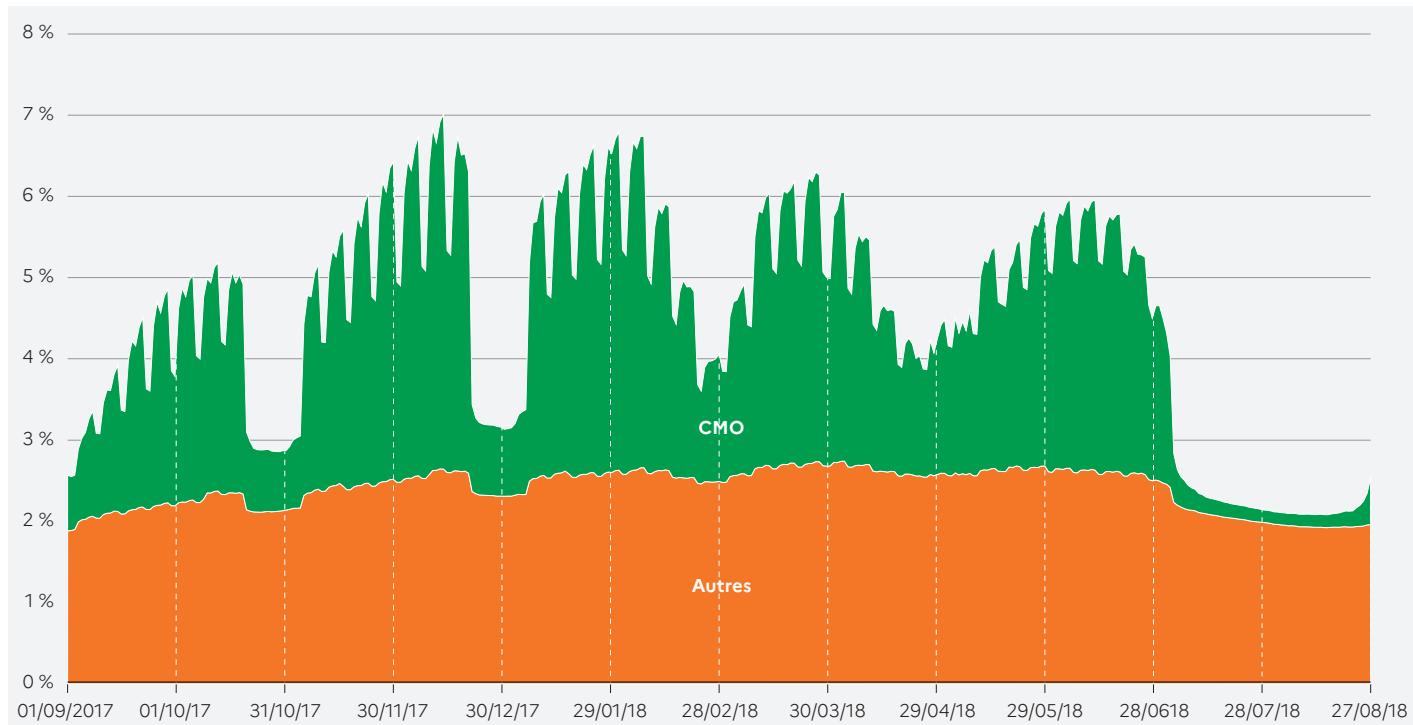
2. Ce nombre n'est pas nul, mais il est inférieur à 0,05.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

► 3 Évolution du pourcentage d'enseignants du secteur public absent chaque jour selon le type d'absence au cours de l'année scolaire 2017-2018



Lecture : le 1^{er} septembre 2017, 2,6 % des enseignants sont absents : 0,7 % pour CMO, et 1,9 % pour d'autres motifs (congés longs, pour accueil d'enfants, et accidents du travail et maladies professionnelles).

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

région académique Auvergne-Rhône-Alpes, où il apparaît le vendredi 15 décembre. Ce jour-là, 4,4 enseignants sont absents en moyenne pour cent enseignants. À l'inverse, en Bretagne, le pic d'absence se situe après les vacances de Noël, le 9 février 2018 (voir « Pour en savoir plus » - figure 5) soit 15 jours avant les vacances de février de cette région académique. Il en découle que les besoins en remplacement n'ont pas lieu au même moment dans les différentes régions académiques.

Le nombre de personnes atteintes par les maladies hivernales suivies (syndromes grippaux et de gastro-entérites) n'explique que de façon très incomplète ou partielle l'absence des enseignants du premier et second degré du secteur public. En effet, dans les régions académiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, si le pic de ces maladies hivernales semble coïncider avec celui des absences pour CMO, ce n'est pas le cas en Bretagne où le pic de ces maladies hivernales a lieu la semaine de Noël. D'autres facteurs

entrent en ligne de compte pour expliquer les variations annuelles des absences journalières.

Le vivier des remplaçants s'amenuise également en hiver

Entre les mois de septembre et décembre, 2017, le nombre d'enseignants absents pour CMO a été multiplié par 2,3, passant de 1,8 % à 4,0 % d'absents chaque jour ► figure 6. Mais les enseignants remplaçants ont eux aussi été

1,9 fois plus absents pour CMO en décembre qu'en septembre et ils sont globalement beaucoup plus absents que les autres dont ils doivent assurer le remplacement : 4,5 % des remplaçants sont absents pour CMO chaque jour, en moyenne sur l'année (hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés), contre 2,9 % des enseignants non remplaçants. En outre, les remplaçants sont également davantage absents pour congés longs.

À peine plus d'enseignants absents pour maladie ordinaire le vendredi que le lundi

En prenant en compte les jours fériés et les vacances scolaires, le pourcentage moyen d'enseignants absents pour CMO varie peu au cours de la semaine, passant de 2,1 le lundi à 2,3 le vendredi. Il est moindre le week-end (1,6 agent) ▶ figure 7.

Mais si ce nombre moyen d'enseignants absents est stable, le nombre de nouveaux CMO fluctue : le lundi est caractérisé par un nombre important de nouveaux CMO (0,6 nouveaux arrêts pour 100 enseignants) comparé aux autres jours de la semaine : 0,3 pour le mardi et le jeudi ▶ figure 8.

Les « nouveaux » besoins de remplacement interviennent donc plus le lundi que les autres jours de la semaine. Ce pic du lundi peut notamment s'expliquer par la difficulté de consulter un généraliste le week-end (offre de soin réduite) et le choix de reporter au lundi les consultations pour une pathologie jugée comme bénigne en fin de semaine. De plus, le week-end, à l'instar de ce qui se passe pendant les mois estivaux, les seuls congés recensés sont ceux qui débordent sur la semaine précédente ou celle suivante.

4 enseignants arrêtés sur 10 ne le sont qu'une fois pendant l'année scolaire pour une durée de moins de 5 jours

Au-delà de la saisonnalité des absences, annuelle ou hebdomadaire, le remplacement des enseignants absents pour CMO est rendu difficile lorsque les agents sont arrêtés plusieurs fois dans l'année.

Or, parmi les enseignants qui ont été arrêtés au moins une fois dans l'année, plus d'un enseignant sur deux n'est arrêté qu'une seule fois dans l'année. De plus, parmi eux la très grande majorité l'est pour une durée inférieure ou égale à 5 jours ▶ figure 9. Par ailleurs près de 80 % des enseignants arrêtés ont eu tout au plus deux arrêts dans l'année. À l'inverse, seuls 5 % sont arrêtés

► 6 Pourcentage moyen d'enseignants absents pour CMO, un jour donné, selon le mois de l'année et la mission de l'enseignant

	Pourcentage moyen d'enseignants absents pour CMO, un jour donné			Rapport du taux de décembre au taux de septembre 2017
	En septembre 2017	En décembre 2017	En moyenne sur l'année	
Enseignants hors remplaçants	1,7	3,8	2,9	2,3
Remplaçants	3,0	5,8	4,5	1,9
Ensemble	1,8	4,0	3,0	2,3

Note : ces pourcentages moyens s'entendent hors week-ends, vacances scolaires et jours fériés.

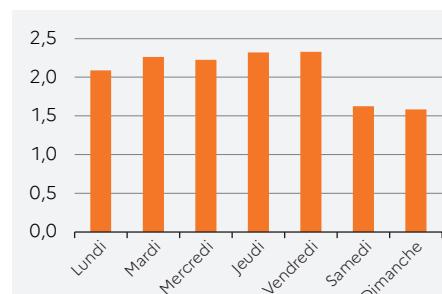
Remplaçants : désignent ici les enseignants (titulaires ou non) mobilisés ou mobilisables pour faire l'intérim, pour des durées inférieures à l'année, sur des postes vacants ou dont l'enseignant est absent.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

► 7 Nombre moyen d'enseignants absents pour CMO pour 100 enseignants selon le jour de la semaine



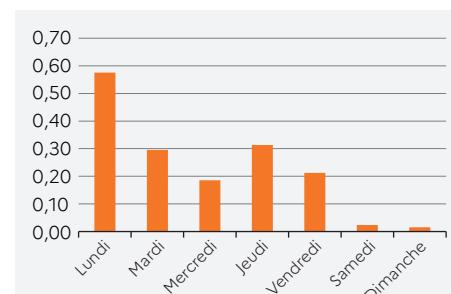
Note : y compris jours fériés et vacances scolaires.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

► 8 Nombre moyen de nouveaux CMO pour 100 enseignants selon le jour de la semaine



Note : y compris jours fériés et vacances scolaires.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement et en activité au 30/11/2017.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

► 9 Répartition du nombre d'agents arrêtés pour CMO et du nombre de jours d'absence, selon le nombre d'arrêts et la durée cumulée de ces arrêts, pour l'année scolaire 2017-2018

	Répartition du nombre d'agents, en %					Répartition du nombre de jours, en %				
	Un seul arrêt	Deux arrêts	Trois ou quatre arrêts	Cinq arrêts et plus	Ensemble	Un seul arrêt	Deux arrêts	Trois ou quatre arrêts	Cinq arrêts et plus	Ensemble
1 à 5 jours	39,6	8,2	1,5	0,0	49,3	6,0	1,8	0,4	0,0	8,2
6 à 15 jours	8,3	9,3	6,9	1,2	25,7	4,7	5,0	4,0	0,8	14,5
16 à 39 jours	4,0	3,9	4,3	2,1	14,4	6,0	5,7	6,3	3,2	21,2
40 ou plus	2,8	2,7	3,2	1,9	10,6	16,4	13,9	16,3	9,5	56,1
Ensemble	54,8	24,1	16,0	5,2	100,0	33,0	26,4	27,1	13,5	100,0

Lecture : parmi les agents arrêtés au moins une fois pour CMO, 1,9 % ont eu au moins cinq arrêts pour une durée cumulée supérieure ou égale à 40 jours, représentant 9,5 % des jours d'absence, y compris week-ends, vacances scolaires et jours fériés.

Champ : France métropolitaine, corps enseignants du secteur public rémunérés par l'Éducation nationale, en mission d'enseignement, en activité au 30/11/2017 et ayant eu au moins un CMO au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base statistique des congés de novembre 2018 portant sur l'année scolaire 2017-2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.31. © DEPP

au moins 5 fois au cours de l'année scolaire. Ces absences sont révélatrices d'un problème de santé chronique ou d'une autre fragilité. Les femmes sont beaucoup plus touchées par ces absences perlées : 5,4 % des enseignantes arrêtées au moins une fois pour CMO ont connu plus de 5 arrêts au cours de l'année scolaire, contre 4,4 % de leurs collègues masculins. En revanche, il n'y a pas d'effet de l'âge, les absences perlées touchant les plus jeunes comme les plus âgés.

Au total, durant l'année scolaire 2017-2018, plus de 56 % des jours d'arrêt concernent des personnes (10 % des agents) qui ont cumulé au moins 40 jours d'arrêt. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 20.31, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques